

Alors qu'elle avait annoncé un recours contre [DEXIA](#), la [COMMUNE DE MARIGNANE](#) / **T** : 04.42.31.11.11 a renoncé. Elle a contracté, sous l'ancienne municipalité de Daniel Simonpiéri, un prêt toxique en 2006. Le taux est lié à la parité euro franc suisse. Il est passé de 3,75 % à 21 % l'an dernier. Il s'agissait là de la condition de l'Etat pour avoir une aide de 3,2 M€ étalée sur 13 ans. Il restait 3,8 M€ à rembourser, passés à 6,8 M€ à payer pour 2028.